

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 90 (1963)
Heft: 3 [i.e. 4]

Artikel: Chanoise E.-S. Dupraz
Autor: Decollogny, Ad. / Dupraz, E.-S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-233219>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

der au président Ad. Decollogny, qui a déjà une cinquantaine d'inscriptions.

Le procès-verbal de la séance d'août fut rédigé et lu par Mme Ida Rouge et fort justement applaudi. A cet égard, relevons le bel effort de M. et Mme Frédéric Rouge pour animer les séances. Bénéficiaire du prix Kissling, Mme Rouge a toujours des productions de choix à présenter, et son mari ne reste pas en arrière. Il a préparé une traduction de l'Exhortation du Conseil d'Etat vaudois pour le Jeûne fédéral, travail très délicat qu'il présentera lors d'une prochaine rencontre. Relevons aussi le conte humoristique d'Alexis Bastian, alors que, soi-disant, Marc à Louis aurait été sollicité de devenir conseiller fédéral, mais qu'il n'accepta pas, trouvant la paie trop maigre !

Le secrétaire, qui put à nouveau entonner les chants, remercia les membres de leur fidélité au journal « le Conteur » : ils sont tous abonnés et la plupart ont déjà réglé leur abonnement pour l'exercice en cours, ce qui facilite grandement le travail de l'administrateur.

La prochaine séance aura lieu en décembre et tiendra lieu de fête de Noël, à Savigny. Après la collation, en fin de séance, on entendit encore quelques productions, notamment du président Chappuis, de Narbel, de Bolomey et d'autres, on chanta la prière patriotique, texte patois de Louis Goumaz, et l'assemblée fut levée dans l'euphorie générale, chacun se félicitant de cette reconfortante rencontre.

* * *

L'Académie d'Alsace a nommé membre correspondant en Suisse, M. le chanoine Marcel Michelet, professeur à l'Institut Sainte-Clotilde, à Aigle et écrivain connu et que *Le Conteur romand* s'honore de compter parmi ses collaborateurs occasionnels.

† Chanoine E.-S. Dupraz

Après nos amis Janin, Golay et Wiblé, voilà un des nôtres qui s'est éteint paisiblement le 3 novembre.

Grand ami de notre Association, il aimait le patois, qui fait partie de notre folklore vaudois et l'on souhaitait le rencontrer, avec son large manteau, toujours accueillant, toujours aimable.

C'était un Vaudois, aimant fidèlement notre petite patrie. Il était sensible à tout ce qui le touchait, principalement son histoire. En a-t-il fait de ces études d'histoire locale et combien de fois ne l'avons-nous pas rencontré aux « Archives cantonales », fouillant et compulsant.

En 1958, il a publié un magnifique ouvrage sur la cathédrale de Lausanne, dédié à Sa Majesté la reine Marie-José de Savoie, en raison de son touchant attachement à la Maison de Savoie, qui, entre autres, compta de nombreux bienfaiteurs de la cathédrale.

Le soussigné eut le privilège d'en faire le commentaire pour l'un de nos quotidiens lausannois.

C'était un homme au savoir étendu. Doyen du décanat de Saint-Claude, couvrant le district d'Echalens, il fut à l'origine de la création d'un hebdomadaire catholique romand, l'« Echo illustré ».

Il fut curé de Poliez-Pittet pendant 25 ans, où on l'aimait. Ses obsèques furent très imposantes, et nous nous sommes fait un devoir d'y assister. Nous conservons du défunt un souvenir respectueux et amical.

Ad. Decollogny.